

2022 CAE TABLE RONDE VIRTUELLE : RÉSUMÉ

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CANADA: ÉVOLUTION DES RISQUES ET DES POSSIBILITÉS

Sponsorisé par : MNP

Sara Alvarado, directrice générale de l'Institute for Sustainable Finance de l'Université Queen's, Chantale Després, vice-présidente adjointe, Développement durable à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN) et Kaylynn Pippo, directrice intérimaire de la division Recherche, orientation et soutien de CPA Canada étaient parmi les conférencières invitées. Edward Olson, leader, Environnement, responsabilité sociale et gouvernance (ESG) chez MNP, animait la discussion.



Le développement durable au Canada : Évolution des risques et des possibilités

Lors d'une table ronde de l'Institut des auditeurs internes, on a évalué ce que les entreprises canadiennes doivent faire pour s'attaquer aux priorités climatiques.

En juin 2022, l'Institut des auditeurs internes (IAI) a réuni un panel d'experts en développement durable dans le cadre de la série *Chief Audit Executive Round Table*.

<u>Sara Alvarado</u>, directrice générale de l'Institute for Sustainable Finance de l'Université Queen's, <u>Chantale Després</u>, vice-présidente adjointe, Développement durable à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN) et <u>Kaylynn Pippo</u>, directrice intérimaire de la division Recherche, orientation et soutien de CPA Canada étaient parmi les conférencières invitées. <u>Edward Olson</u>, leader, Environnement, responsabilité sociale et gouvernance (ESG) chez MNP, animait la discussion.

Les sujets abordés traitaient d'un large éventail de risques et de possibilités liés au développement durable pour les entreprises canadiennes. Les conférencières se sont notamment penchées sur la loi qui formalise l'engagement du Canada envers l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050, l'évolution au Canada et à l'étranger des exigences d'information liée aux changements climatiques et les mesures que les organisations doivent adopter pour s'y conformer.

Le rôle de l'audit interne, les points à traiter durant l'audit des objectifs de développement durable et l'intégration de ces derniers à la gestion des risques d'entreprise ont également été discutés.

Principaux points à retenir

- La Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité impose une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) en vue d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Le ministre fédéral de l'Environnement fixera des objectifs pour 2030, 2035, 2040 et 2045, et établira un plan pour les atteindre.
- Presque tous les territoires à l'échelle du globe ont fixé des cibles en vue d'atteindre la carboneutralité ou sont en voie de le faire. Les progrès dans ce domaine aux États-Unis et au sein de l'Union européenne sont d'un intérêt particulier pour le Canada.
- Le transport, l'énergie et l'immobilier (plus précisément les bâtiments) sont les grands émetteurs canadiens de GES. Si le pays veut atteindre son objectif de carboneutralité dans le délai fixé, il doit s'attaquer aux émissions dans ces secteurs. L'électrification, l'hydrogène et le stockage d'énergie seront au cœur de la transition énergétique qui s'impose.
- Or, tracer la voie vers la carboneutralité est tout aussi important que de s'y engager. La croyance veut
 que bon nombre d'organisations répondent aux attentes de leurs parties prenantes par des paroles
 en l'air. Les sociétés doivent toutefois mener des actions concrètes et mesurables et les communiquer,
 car les organismes de réglementation et les investisseurs passent au crible leurs jalons et les cibles
 pour en vérifier la plausibilité.
- Un nombre grandissant de ces parties prenantes s'appuient sur des informations portant sur les changements climatiques pour prendre des décisions d'une grande incidence financière. De plus en plus, elles exigent des données qui sont préparées avec un souci de transparence et de précision, qui font l'objet d'un contrôle indépendant et que l'on peut comparer à une norme bien établie.

On entreprend de serrer la vis aux organisations dont les informations manquent de substance, sont difficiles à auditer ou sont perçues comme volontairement trompeuses (écoblanchiment). Les organisations devraient s'intéresser aux pratiques exemplaires mises en valeur par les marchés financiers, car celles-ci forment la base de futures exigences.

- La U.S. Securities and Exchange Commission (SEC) et les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont toutes deux proposé des normes pour l'information relative aux changements climatiques. D'ici la fin de 2022, les deux organismes prévoient de lancer des instruments qui seront déployés à grande échelle d'ici 2025.
- La carboneutralité sera impossible à atteindre si les organisations tiennent uniquement compte de leurs propres émissions. Il faudra fournir un effort considérable pour s'attaquer aux émissions de type 1 (produites directement), de type 2 (consommation d'énergie) et de type 3 (produites dans la chaîne d'approvisionnement).
- Plus on remonte ou on redescend la chaîne d'approvisionnement, plus l'information sera difficile à présenter. Pour rendre compte des émissions de type 3, la complexité accrue des données et l'accès aux renseignements de tiers seront les plus gros obstacles. Il faut plus de transparence au sujet de la portée et des limites de l'information et au sujet des méthodologies utilisées pour sa production. Les membres d'un conseil d'administration et d'une haute direction doivent donner le ton pour obtenir des progrès soutenus sur les aspects des facteurs ESG auxquels la priorité a été donnée. Ils doivent tracer le chemin vers un meilleur développement durable et mener des initiatives de formation et des stratégies qui permettront d'atteindre les cibles fixées.
- La durabilité devient rapidement un facteur de concurrence dans l'économie mondiale. Les organisations doivent évaluer les risques et les possibilités à court terme, notamment les conséquences financières de leur inaction, y compris l'imposition de mesures punitives et la difficulté d'attirer des clients et des investisseurs, et les problèmes que pose une instabilité climatique accrue à leurs activités.

Le rôle de l'audit interne

- Validation et vérification des cibles de réduction des émissions: L'équipe d'audit interne au sein d'une organisation contribue à l'atteinte des cibles de réduction des émissions en vérifiant que tout plan mis en place tient compte des principaux risques à la durabilité, en concevant des contrôles visant à limiter l'empreinte carbone et en veillant à leur application. Ses recommandations sont essentielles à court terme pour les organisations qui doivent s'adapter à l'évolution de la réglementation et des attentes.
- Conseils sur la collecte de données et les méthodes d'évaluation : Une équipe d'audit interne sera une ressource précieuse pour améliorer la mesure des émissions. Elle veillera à la mise en œuvre de bonnes pratiques de gouvernance et de collecte de données et soulèvera toute lacune de connaissances au sein de l'organisation et dans sa chaîne d'approvisionnement.
- Un guide vers la maturité en matière de facteurs ESG: Une équipe d'audit interne peut aider la haute direction d'une organisation à comprendre les liens entre les risques liés à la durabilité, les stratégies de développement durable et les contrôles nécessaires pour progresser. Elle peut notamment évaluer l'avancement d'une organisation et ses niveaux d'incidence sur le développement durable, l'aider à comprendre les normes et les responsabilités qui lui sont pertinentes, et déterminer les mesures à prendre pour assurer sa conformité.

• Soulever les tendances et les priorités: Les perspectives et les compétences propres aux auditeurs internes gagneront en importance pour les organisations, tous secteurs confondus, qui sont confrontées à des enjeux climatiques et de développement durable. Capables de dégager les grandes tendances et d'analyser les effets des risques qui pèsent sur une organisation, ces professionnels sont idéalement placés pour façonner des pratiques exemplaires et aider les dirigeants à garder les enjeux les plus pressants dans leur mire.

Il est temps de se lancer

Les attentes touchant le développement durable et de facteurs ESG évoluent rapidement. Les organisations qui n'ont pas entrepris de mesurer, divulguer et réduire leur empreinte carbone risquent de rapidement perdre du terrain.

Les législateurs à l'échelle du globe, le Canada y compris, font de la carboneutralité une priorité. Bien que 2050 puisse sembler un horizon lointain, il faut atteindre des objectifs intermédiaires si l'on veut un pays carboneutre d'ici là. Les parties prenantes ont déjà commencé à exiger haut et fort des informations climatiques transparentes faisant l'objet d'un contrôle indépendant pour réaliser leurs achats et leurs placements. En outre, les effets du réchauffement planétaire pourraient se faire sentir beaucoup plus tôt que prévu.

L'audit interne peut apporter une importante plus-value dans cette nouvelle conjoncture. Pour y concurrencer et y prospérer, les organisations devront bien comprendre les risques liés à la durabilité auxquels elles sont exposées et produire des rapports qui respectent les normes et les cadres qui prennent forme. Une intégration réussie des facteurs ESG exige un long cheminement parsemé de changements de mentalité et de réaffectations de ressources considérables. Les équipes d'audit interne peuvent contribuer à la mise en place des contrôles nécessaires, mesurer les progrès réalisés et assurer l'alignement des initiatives stratégiques et de développement durable.

Plus vite une organisation entreprend cette démarche, plus il lui sera facile de poursuivre sur sa lancée et d'éviter les conséquences de l'insouciance.

Que vous en soyez à vos premiers pas ou que vous soyez prêt à passer au niveau supérieur, <u>cliquez ici pour en savoir plus sur le groupe ESG de MNP</u> et pour connaître ses points de vue étoffés. Vous pouvez aussi communiquer avec <u>Edward Olson</u>, leader, Environnement, responsabilité sociale et gouvernance, à l'adresse <u>edward.olson@mnp.ca</u>, pour lancer la discussion.

Auteur – Edward Olson, leader, Environnement, responsabilité sociale et gouvernance Entonnoir – Sensibilisation

Thème – Confiance

Tags – Gestion du risque d'entreprise, facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, audit interne Résumé – Le Canada se dirige vers la carboneutralité. Êtes-vous prêt? Prenez connaissance des plus importantes conclusions de la récente table ronde de l'IAI sur le développement durable.